MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Académie de BORDEAUX

Lycée René CASSIN

Bayonne, le 12 novembre 2026

Le Proviseur

Service **Scolarité**

Affaire suivie par
Mélanie PARISET
Tél.
05.59.58.42.01

2 Rue de
LASSEGUETTE
64100 BAYONNE

***OBJET* : Baccalauréat session 2026 – Retrait des diplômes.**

Madame, Monsieur

Votre enfant est titulaire du Baccalauréat – session 2026.

Je vous informe que le diplôme est à retirer au bureau de la scolarité (bâtiment B) par le titulaire sur présentation d'une pièce d'identité officielle.
Il peut également :

- Soit, être remis à un tiers (présentant sa pièce d'identité et la copie de la pièce d'identité du candidat) qui signe et date la liste d'émargement,
-
- Soit être envoyé par voie postale : le candidat adressera alors une demande écrite accompagnée d'une enveloppe 24 x 32 affranchie à la valeur d'un envoi recommandé de 50g avec accusé de réception, ainsi qu'un coupon de recommandé avec accusé de réception.

Les diplômes sont conservés dans l'établissement.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le bureau de la scolarité,